

# Projet de centrale photovoltaïque Saint-Maurice-sur-Eygues (26)

*Projet de moins de 1MWc sur une ancienne carrière le long de l'Eygues*

*Annexes-CERFA*

*Parcelles 400,401,404,408,405 – Section AL*

**Compléments à la demande de la DREAL du 11/07/2023**

## Raccordement envisagé



Figure 1 : Photographie satellite représentant le site du projet et plans le raccordement envisagé au réseau national d'électricité de la centrale

## Zone NATURA 2000- L'Eygues

Espèce présente	Nom	Commentaires
<b>Mammifères</b>	- Semi aquatique: <i>Castor fiber, Lutra Lutra</i>	➤ Les habitats naturels de la ZIP ne sont pas favorables à ces espèces.
	- Chiroptères: <i>Rhinolophus hipposideros</i> <i>Petit Murin</i>	➤ La ZIP semble peu attractive pour ces espèces qui doivent s'en servir éventuellement comme zone de transit et/ou de chasse. La mise en œuvre du projet ne viendra pas impacter cette activité des Chiroptères sur le site (il n'y aura pas d'éclairage du site en phases construction comme exploitation).
<b>Insectes</b>	- Lépidoptères: <i>Euplagia quadripunctaria</i>	➤ Cette espèce est ubiquiste et affectionne les milieux présentant une flore variée, ce qui n'est pas le cas de la ZIP.
	- Odonates: <i>Coenagrion mercuriale</i>	➤ L'espèce ne sera que de passage sur la ZIP et le projet n'est pas de nature à impacter cette espèce au vu de son emprise.
	- Coléoptères: <i>Lucanus cervus</i>	➤ Pas d'habitat naturel attractif ou favorable à cette espèce sur la ZIP.

Figure 2 : Tableau recensant les espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE de la zone Natura 2000 et les autres espèces importantes

## Zone NATURA 2000- L'Eygue

Espèce présente	Nom	Commentaires
<b>Oiseaux</b>	<i>Streptopelia turtur</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ L'habitat préférentiel de cette espèce est un couvert arbustif près d'un point d'eau et au sein d'espaces ouverts où elle peut se nourrir. Il est donc probable que l'espèce soit de passage sur la ZIP. La ZIP n'étant pas favorable à son alimentation bien qu'étant un espace ouvert (très peu de ressources pour l'espèce), le projet n'aura pas d'impact significatif sur cet oiseau, voire il sera positif en phase exploitation en offrant de nouveaux perchoirs et en favorisant la repousse de la flore. De plus, l'espèce dispose de zones de report tout autour de la ZIP (contexte agricole et ripisylve)</li> </ul>
<b>Poissons</b>	<i>Telestes souffia</i> <i>Parachondrostoma toxostoma</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ La ZIP n'intercepte aucun cours d'eau et donc n'aura pas d'impact sur les poissons.</li> </ul>

Figure 3 : Tableau recensant les espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE de la zone Natura 2000 et les autres espèces importantes

## Caractéristiques du site Natura 2000

### Vulnérabilité du site Natura 2000

1. prélèvements d'eau à usage agricole (irrigation) lors des périodes d'étiage.
2. arasement des ripisylves.
3. qualité des eaux (pollutions diverses).
4. altérations ponctuelles du lit mineur : extraction de matériaux, décharges sauvages, remblais.
5. développement de plantes exogènes envahissantes, telles que la Jussie.

### Caractéristiques du projet

1. Pas de prélèvement d'eau
2. Pas d'arasement
3. Pas de modification de l'écoulement des eaux sur le bassin versant intercepté, pas d'utilisation de produits chimiques ou dangereux, maîtrise des risques liés au carburant des engins de chantier
4. N'intervient pas dans le lit mineur de la rivière
5. Le projet ne contribue pas au développement de plantes exogènes envahissantes.

## Stratégie ERC

### Evitement

#### Biodiversité :

- La zone est du site sera évitée: maintien d'un milieu ouvert pour les espèces.

#### Paysage:

- Zones proches du cours d'eau évitées.
- Site plutôt excentré.
- Pas d'imperméabilisation du sol, écoulement de l'eau

### Réduction

#### Biodiversité :

- Adaptation du calendrier des travaux.
- Adaptation de la clôture au passage de la faune

#### Paysage:

- Mise en place d'une hie végétale sur certaines parties de la clôture

### Compensation

#### Biodiversité :

- Mise en place de nichoirs pour l'avifaune (tourterelle)

## Justification de l'implantation du projet

L'implantation du projet se situe sur une ancienne carrière active pendant environ 20 ans. Le terrain est donc dégradé et se trouve en continuité d'urbanisation et excentré. Le projet de centrale photovoltaïque ne se place que sur une partie du site, dans la zone ouest.

La carrière étant exploitée jusque très récemment, les enjeux environnementaux attendus sur cette zone spécifique sont faibles. Néanmoins des mesures comptent être mises en place pour concilier production d'électricité et revalorisation du terrain. L'objectif serait de proposer un environnement entretenu, sain et stable pour permettre un gain écologique. Une stratégie ERC serait donc adoptée en ce but, sachant que les espèces à risques concernées par la zone ont été pré-identifiées.

Une installation en pieux battus sera choisie pour ne pas contraindre l'écoulement des eaux et ne pas imperméabiliser les sols. Des mesures seront également prises pour éviter la pollution sur le site, du développement au démantèlement de la centrale.

## Sources

<https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9301576>

[PIESO Processus d'Integration Ecologique de l'Energie Solaire - ECO-MED \(ecomed.fr\)](https://www.ecomed.fr/)